

clure que l'instruction obligatoire ne constitue pas un remède infaillible. La loi rend l'instruction obligatoire dans l'Ontario, mais je ne sache pas que l'on recoure souvent à la sanction que la loi comporte."

N'empêche que sans l'instruction obligatoire, c'est la province de Québec qui, de 1901 à 1911, a diminué le plus le nombre des illettrés. J'ai sous les yeux le "XVe Bulletin du recensement fédéral" qui dit, page 1: "De toutes les provinces de l'Est, de 1901 à 1911, c'est Québec qui a augmenté le plus considérablement le nombre de ceux qui savent lire et écrire."

On nous dit que dans d'autres pays, l'instruction obligatoire a produit des résultats satisfaisants. C'est possible, mais il n'est pas prouvé qu'un autre procédé n'aurait pas fait mieux encore.

D'ailleurs, on juge l'arbre par ses fruits. Quelle est la province où la statistique de la criminalité soit la moins chargée? Je laisse répondre le dernier rapport fédéral sur les "Statistiques criminelles du Canada", pour 1917. Nous le recevons à l'instant. En le parcourant, nous constatons, une fois de plus, que Québec, avec ses écoles confessionnelles et sa liberté scolaire, tient le premier rang au point de vue de la morale. Après avoir analysé ce rapport très judicieusement, *le Droit* d'Ottawa, du 8 janvier 1919, dit: "Les Canadiens de langue anglaise feraient bien aussi de se le procurer et de l'étudier soigneusement afin qu'ils ne soient plus tentés de lancer injustement la pierre à leurs voisins. Cette année encore, ce volume donne la preuve irréfutable que la province de Québec est supérieure à la province d'Ontario au point de vue moral. Québec est plus arriérée qu'Ontario... dans la voie du crime".

*La Patrie* du 9 janvier 1919, dans un article de rédaction, analyse admirablement ce dernier rapport des statistiques criminelles. Nous en détachons cette phrase: "Dans l'ensemble du Dominion, le nombre des jeunes délin-